

## UNIVERSITE DE MONCTON

88e réunion du

SENAT ACADEMIQUE

le 29 août 1985

9h

Salon du Chancelier

Pavillon Taillon

Centre universitaire de Moncton

## PRESENTS

Louis-Philippe Blanchard,  
président  
Paul Albert  
Fernand Arsenault  
Pierre Arsenault  
Julien Belley  
Adrien Bérubé  
Gilles Bouchard  
Lorraine Y. Bourque  
Armand Caron  
Auréa Cormier  
Gilberte Couturier-LeBlanc  
Michel DeGrâce  
Léandre Desjardins  
Jeannette Doucet  
Marie-Elisa Ferran  
Norbert Fournier  
Pauline Haché  
Bruno Hamel  
Krzysztof Jankowski  
Jean-Claude Ladouceur  
Louis Lapierre  
Léonard J. LeBlanc

## PRESENTS

Edgar Léger  
Albert Lévesque  
James Lockyer  
Colette Martin  
Eric Martin  
Martin Mujica  
Bernard Nadeau  
Jean Nowlan  
Ronald Pettigrew  
Victor Ross  
Narenda Srivastava  
Néré St-Amand  
Jean-Guy Vienneau  
Velma Wade  
Martin Waltz  
Francis Weil  
Paul-Emile Benoit, invité  
Gérald Boudreau, invité  
Médard Collette, invité  
Louis Malenfant, invité  
Jean-Guy Rioux, invité  
Viateur Viel, invité  
Gilles Long, secrétaire

EXCUSES: Normand Carrier et Réginald Nadeau

## TABLE DES MATIERES

	PAGE
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT .....	3
2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION .....	3
3. VERIFICATION DU DROIT DE PRESENCE .....	3
4. CORRESPONDANCE .....	3
4.1 Lettre de Sadek Eid .....	3
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR .....	4
6. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-850529 .....	4
7. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL .....	4

	PAGE
Page 11, résolution 16.....	4
Page 13, résolution 21.....	5
Page 13, résolution 23.....	5
Page 14, résolution 24.....	5
Page 17, résolution 29.....	6
Page 18, résolution 32.....	6
Page 19, résolution 33.....	6
Page 23, résolution 51A.....	7
Page 24, résolution 53.....	7
Page 24, résolution 54.....	7
Page 25, résolution 57.....	7
Page 26, point 17.2.....	8
Page 23, point 13.8.....	8
8. RAPPORTS ANNUELS .....	8
8.1 Rapports des comités et conseils du Sénat.....	8
02 Comité des programmes.....	9
03 Comité d'attestation d'études.....	9
04 Comité d'appel.....	9
05 Comité supérieur des admissions.....	9
8.2 Rapports des doyens, directeurs, dsp et du bibliothécaire en chef.....	10
06 CUS.....	10
07 Faculté des arts.....	11
08 Faculté d'administration.....	12
09 Faculté des sciences de l'éducation.....	12
10 Faculté des sciences et de génie.....	13
11 Ecole d'éducation physique et de loisir.....	13
12 Ecole de droit.....	13
13 Ecole de nutrition et d'études familiales.....	14
14 Ecole des sciences infirmières.....	14
15 Bibliothèque Champlain.....	15
16 Education permanente.....	16
17 Faculté des sciences sociales.....	17
9. AFFAIRES NOUVELLES .....	17
9.1 Lettre de Sadek Eid.....	17
9.2 Installation du Recteur.....	18
9.3 Inscriptions 85-86.....	18
9.4 Statistiques sur la répartition des notes des étudiants du CUM.....	19
10. PROCHAINE REUNION .....	19
11. CLOTURE .....	20
ANNEXE A, Rapports des comités et conseils du Sénat.....	21
ANNEXE B, Rapports des doyens, directeurs, dsp et du bibliothécaire en chef.....	32
ANNEXE C, Lettre de Sadek Eid.....	87
ANNEXE D, Inscriptions 85-86.....	92

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT**

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9h7.

Monsieur Blanchard se présente comme un nouveau membre de cette assemblée. Il demande tout d'abord aux autres nouveaux membres de s'identifier; les anciens se présentent ensuite tour à tour.

En ce qui a trait à la procédure, M. le Président se dit prêt à se conformer aux us et coutumes. Sur une question, chaque membre aura droit de parole une fois. Une deuxième intervention sera permise seulement si les autres membres sont d'accord. Afin d'éviter toute confusion, M. le Président demande que les propositions soient soumises par écrit.

Les principales questions à l'ordre du jour sont les rapports annuels. M. le Président suggère un bref exposé de trois à cinq minutes, afin de faire ressortir les points essentiels. Après la présentation de chaque rapport, ceux qui voudront des éclaircissements pourront poser des questions. Comme une réunion du Sénat est un événement important et que ça ne doit pas passer inaperçu, M. le Président demande l'accord des membres pour la prise d'une photo de groupe sur l'heure du déjeuner. Egalement, si l'assentiment des membres est acquis, il demandera à la "télévision" de venir filmer pendant quelques minutes, après le déjeuner.

**2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION** M. le Secrétaire

donne lecture de l'avis de convocation.

**3. VERIFICATION DU DROIT DE PRESENCE**

Selon le Secrétaire, tout est en ordre.

**4. CORRESPONDANCE**

4.1 Lettre de Sadek Eid (1985 05 31) adressée au Secrétaire du Sénat.

M. le Secrétaire informe les membres que cette lettre ne leur a pas été expédiée parce que le Bureau de direction du sénat en a décidé autrement. Il donne lecture de la proposition de M. Eid.

M. le Président demande de porter cette lettre à la rubrique 9 de l'ordre du jour si les membres sont d'accord.

RESOLUTION 01-SAC-850829

Il est proposé par Narendra Srivastava et appuyé par Victor Ross

"Que la lettre de Sadek Eid (1985 05 31) soit mise à l'ordre du jour à la rubrique 9: "Affaires nouvelles"."

Vote unanime ADOPTE.

M. le Président explique aux membres qu'il ne demandera pas s'il y a abstention lors du vote. Il assume que chaque membre doit voter, positivement ou négativement, et que si quelqu'un s'abstient de le faire, c'est qu'il refuse la responsabilité pour laquelle il est ici.

**5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. le Secrétaire demande de rayer la rubrique 8, Rapport du Comité des programmes.

Il demande que soient ajoutés à la rubrique "Affaires nouvelles" les points suivants:

- Installation du recteur;
- Inscriptions 85-86.

M. Léonard J. LeBlanc demande d'ajouter à cette même rubrique le point suivant:

- Statistiques sur la répartition des notes des étudiants du CUM.

RESOLUTION 02-SAC-850829

Il est proposé par Jean-Claude Ladouceur et appuyé par Velma Wade

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

**6. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-850529**

Corrections

Page 20, résolution 36:

Au lieu de "M. Francis Weil ayant obtenu le plus grand nombre de votes, M. le Président proclame son élection au Comité conjoint de la planification; M. Léandre Desjardins agira comme substitut" on devrait lire M. Léandre Desjardins ayant obtenu le plus grand nombre de votes, M. le Président proclame son élection au Comité conjoint de la planification; M. Francis Weil agira comme substitut.

Page 23, résolution 51:

La deuxième résolution 51 devrait se lire résolution 51A.

RESOLUTION 03-SAC-850829

Il est proposé par Louis Lapierre et appuyé par Ronald Pettigrew

"Que le procès-verbal SAC-850529 soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

**7. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL**

Page 11, résolution 16

M. le Secrétaire informe les membres qu'un avis de motion sera envoyé aux gouverneurs à leur prochaine réunion de septembre; en décembre le Conseil pourra entériner cette recommandation.

Page 13, résolution 21

M. Léonard J. LeBlanc explique que dans la recommandation 5.6, du rapport de la Commission universitaire sur la restructuration, une partie n'avait pas été votée soit "ainsi que l'appartenance des centres d'études et des chaires au niveau des structures administratives de l'Université".

RESOLUTION 04-SAC-850829

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Lorraine Y. Bourque

"Que le nouveau Conseil des études supérieures et de la recherche étudie l'appartenance des centres d'études et des chaires au niveau des structures administratives de l'Université et qu'il fasse des recommandations pertinentes à la réunion du Sénat de mai 1986."

Vote unanime ADOPTE.

Page 13, résolution 23

RESOLUTION 05-SAC-850829

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Fernand Arsenault

"Que le Comité d'étude des programmes pluridisciplinaires soit composé des personnes suivantes:

Gérard Etienne Marielle  
Préfontaine  
Anne Robichaud  
Omer Robichaud, président  
N... (étudiant(e) nommé par la FEUM après consultation  
auprès des associations des étudiants du CUS et  
du CUSLM)."

Vote unanime ADOPTE.

Page 14, résolution 24

RESOLUTION 06-SAC-850829

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Jeannette Doucet

"Que le Comité d'étude des conseils de facultés et d'écoles soit composé des personnes suivantes:

Léandre Desjardins, président  
Alan Fraser  
Léonard J. LeBlanc  
Velma Wade  
N... (un étudiant nommé par la FEUM)"

M. Jankowski: "Ce comité va-t-il se prononcer sur le statut du Conseil des études supérieures et de la recherche?"

M. LeBlanc: "Ce n'est pas dans son mandat. C'est dans le mandat du nouveau Conseil des études supérieures et de la recherche d'étudier le rôle de la Faculté. Il est de la responsabilité des deux conseils d'étudier la composition et le mandat du nouveau Conseil. Tandis que l'autre comité est formé pour étudier la composition du conseil des autres facultés et écoles."





SAC-850829

Deux autres membres doivent être nommés audit Comité. RESOLUTION  
10-SAC-850828

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Lorraine Y. Bourque

"Que Naguy Helmy et Adéline Toussaint soient nommés membres du Comité  
d'étude de la formation générale.

Vote unanime ADOPTE.

Page 26, point 17.2

M. le Secrétaire informe qu'il n'a reçu aucun  
renseignement à ce sujet.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres points à relever.

Page 23, point 13.8 (Lorraine Y. Bourque)

Il s'agit de la nomination d'un sénateur pour combler le poste vacant  
au Conseil de l'éducation permanente.

RESOLUTION 11-SAC-850829

Il est proposé par Lorraine Y. Bourque et appuyé par Ronald Pettigrew

"Que Julien Belley soit nommé au Conseil de l'Education  
permanente."

Vote unanime ADOPTE.

PAUSE de 10h15 à 10h35.

Question de privilège soulevée par Madame Wade.

RESOLUTION 12-SAC-850829

Il est proposé par Velma Wade et appuyé par Martin Waltz

"Que dans la salle du Sénat, l'on s'abstienne de fumer durant les réunions  
et durant les pauses."

Vote unanime ADOPTE.

## 9. RAPPORTS ANNUELS

### 9.1 Rapports des comités et conseils du Sénat (Annexe A)

Deux rapports n'ont pas été reçus en temps pour être expédiés  
aux membres. Celui du DSP du CUSLM est arrivé ce matin même.  
Aucun rapport n'a été soumis par le doyen de la Faculté des  
études supérieures et de la recherche.

M. Jankowski indique qu'il y a ici jurisprudence. Ce rapport  
aurait dû être préparé par le doyen qui était en place. Si  
nécessaire, il préparera ledit rapport.



9.2 Rapports des doyens directeurs, dsp et du  
bibliothécaire en chef  
(Annexe B)

RESOLUTION 15-SAC-850829

Il est proposé par Martin Waltz et appuyé par Colette Martin

"Que les rapports des doyens, directeurs, dsp et du bibliothécaire en chef (documents 06 à 17) soient reçus."

Vote unanime ADOPTE.

-06 CUS

Présentation: Armand Caron.

Corrections:

- Page 3, 1re ligne, on devrait lire ...à quelques 1500 personnes au lieu de "à quelques personnes".

- Page 4, 2e ligne, lire 100,000\$ au lieu de "100,00\$".

(Ross) Les membres du Sénat pourront-ils prendre connaissance du rapport final de la firme Price-Waterhouse?

(Long) Les recommandations du rapport sont en annexe au procès-verbal de la réunion CGV-850622.

(Srivastava) Les professeurs sont-ils encouragés à faire de la recherche?

(Caron) Il s'agit d'un comité interne mis en place pour tous les professeurs.

(St-Amand) Considérez-vous les possibilités de diminuer la charge de 21 crédits pour favoriser la recherche?

(Caron) Il s'agit là d'une entente précisée dans la convention collective.

(Bourque) Concernant l'évaluation de l'enseignement par les étudiants, comment ça fonctionne?

(Caron) L'instrument d'évaluation de l'enseignement a vu son contenu réévalué. Les résultats sont entrées sur ordinateur. A la fin de la session, on demande de remettre l'évaluation du professeur. C'est le registrariat qui coordonne le tout. Les professeurs viennent chercher les feuilles d'évaluation et les étudiants les ramènent au registrariat. Les professeurs sont heureux de recevoir ces commentaires.

(LeBlanc) L'augmentation des diplômes conférés est attribuée aux sciences infirmières. Il s'agit donc d'un projet fort intéressant, fait en collaboration avec l'Ecole des sciences infirmières et de l'Education permanente.

(Caron) Il s'agissait d'infirmières autorisées.

(Wade) Elle émet le commentaire suivant: elle est bien heureuse du nombre de diplômés en sciences infirmières, mais cela ne s'est pas fait sans difficultés. Il y a encore des problèmes de recrutement de professeurs.

M. le Président précise qu'il n'acceptera pas les commentaires, mais seulement les questions.

(Lapierre) Est-ce que le nombre d'étudiants va augmenter cette année?

(Caron) Cette information sera fournie à la rubrique "Affaires nouvelles". Près de 240 étudiants ont été admis au CUS en prévision de la prochaine année.

-07 Faculté des arts

Présentation: Fernand Arsenault.

Selon lui, il y a sous-représentation de la Faculté au Sénat. L'ancien doyen ne croyait pas à la nécessité de produire un rapport dans sa forme actuelle.

Concernant la recherche, on essaie de s'améliorer. En ce qui concerne le Colloque sur la paix, il remercie toutes les facultés et écoles pour leur collaboration. Cela a permis d'établir des liens très étroits entre les trois Centres.

(LeBlanc) En décembre, il y avait 19 étudiants au niveau de la maîtrise sur 635 à la Faculté. Pourquoi n'y en a-t-il pas plus?

(Arsenault) Il n'est pas en mesure de fournir dans l'immédiat l'information précise, mais il se penchera sur cette question.

(St-Amand) A la page 2, dans la partie recherche, il est question d'un système original de dégrèvement. Serait-il possible d'en faire tenir copie aux sénateurs?

(Arsenault) Oui, possiblement.

(Lapierre) Le nombre de crédits de dégrèvement est de trois crédits par professeur. Comment expliquer un nombre aussi faible?

(Arsenault) Plusieurs professeurs, dans la situation actuelle, ont une surcharge de cours. Beaucoup ne font pas de recherche. Ce sera dans la tâche du nouveau doyen d'étudier cette question.

(Bourque) Quelle a été la réaction des professeurs à l'évaluation du département de musique?

(Arsenault) Excellente collaboration du département de musique; ils sont très intéressés à investir beaucoup de travail.

(Srivastava) Qui a fait l'évaluation? Est-ce un comité interne ou externe?

(Arsenault) Il s'agit d'un comité externe. C'est un comité proposé au Conseil de la Faculté par le Département en consultation avec le Doyen. Ce Comité était formé de trois membres dont M. Bernier d'Ottawa, M. Toussignant, doyen de la Faculté des arts de l'Université Laval, et M. Georges François, doyen de la Faculté des arts.

Faculté d'administration

Présentation: Jean-Claude Ladouceur.

(Ross) Le directeur du CRSA a démissionné; quel genre d'individu recherche-t-on?

(Ladouceur) Le principal critère: une personne connue du milieu et qui a des contacts afin d'aller chercher des fonds, car la priorité est le financement du Centre de recherche.

(LeBlanc) Aux pages 2 et 3 de votre rapport, vous dites que 12 étudiants ont obtenu le C.A., 7 le C.G.A. Au niveau du C.A., cela représente une augmentation. Est-ce important au niveau de la faculté?

(Ladouceur) L'année précédente un ou deux étudiants recevaient le C.A. Cela représente un bon "feedback" pour les professeurs tant au CUM qu'au CUS et au CUSLM.

(Doucet) Est-ce que le directeur du CRSA va relever de la Faculté?

(Ladouceur) Lors de la création il a été rattaché aux Etudes supérieures et de la recherche. En 1984, le Conseil des gouverneurs rattachait le CRSA à la Faculté d'administration.

(Srivastava) Le poste a-t-il été créé?

(Ladouceur) Il s'agit d'une chaire "invitante". Le financement provient de la Compagnie L'Assomption, soit un demi-million. Il y a possibilité d'aller chercher d'autres fonds.

-09 Faculté des sciences de l'éducation

Présentation: Jean-Guy Vienneau.

L'étude du taux de placement des finissants a été faite avec la collaboration de Gilberte Couturier-LeBlanc.

(Fournier) Concernant le taux de placement, s'agit-il de placement permanent ou temporaire?

(Vienneau) Il y a une étude sur le taux de persistance. Les chiffres devraient être disponibles au cours de l'année.

(Lapierre) Il y a eu 50 publications dont seulement 12 arbitrées. Pourquoi n'y en a-t-il pas plus?

(Vienneau) Plusieurs de nos projets sont du matériel pédagogique.

(LeBlanc) Prévoyez-vous une augmentation de publications arbitrées?

(Vienneau) Nous avons une augmentation de professeurs détenant le PhD; sept autres sont en voie d'obtention.

(Jankowski) Prévoit-on de présenter au Comité des programmes le programme de 3e cycle?

(Vienneau) Nous sommes présentement en train d'étudier cette question de façon plus précise.

(Srivastava) Est-ce que le matériel pédagogique est disponible pour les autres facultés?

(Vienneau) Le Centre est ouvert aux autres facultés.

-10 Faculté des sciences et de génie

Présentation: Francis Weil.

(LeBlanc) Vingt-quatre étudiants sur 688 sont au niveau de la maîtrise. Pouvez-vous en expliquer les raisons?

(Weil) Il s'agit d'un manque de priorités de l'Université pour les programmes de 2e cycle. Nous sommes aussi en compétition avec les autres universités du Canada et des Etats-Unis. Il y a le problème des bourses.

-11 Ecole d'éducation physique et de loisirs

Présentation: Jean Nowlan.

Si les sénateurs veulent recevoir les rapports internes de l'Ecole, il lui fera plaisir de leur faire parvenir.

(Bourque) Les inscriptions en 1re année ont augmenté. Est-ce une tendance qui se continuera? Quelles sont les perspectives d'avenir?

(Nowlan) En loisirs, il y a stabilisation. Au BEP, nous auront d'abord une réduction avant d'en arriver à une stabilisation.

(Srivastava) Vous avez deux comités permanents des programmes. Pourquoi?

(Nowlan) Nous avons deux baccalauréats complètement différents.

-12 Ecole de droit Présentation: James

Lockyer.

Il informe les membres que l'Ecole vient de recevoir une réponse du Ministère fédéral de la justice. Elle recevra une subvention de 105,000\$ pour la clinique juridique.

(Arsenault) Y a-t-il problème de recrutement pour la Common Law en français?

(Lockyer) 50% de nos étudiants viennent de l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Notre objectif est la bilinguisation du système judiciaire de la Province. Notre concurrent est Ottawa. Six de nos étudiants ont fait une demande d'admission à Ottawa, cinq ont été refusés. Le programme d'Ottawa est un peu différent du nôtre.

(Bouchard) Quelle est votre collaboration avec le MAP et le MBA?

(Lockyer) Cela permet à un étudiant d'obtenir un LLB et un MAP dans quatre ans au lieu de cinq. Le programme est attirant pour les étudiants qui sont qualifiés et intéressés.

(Wade) Quel est le nombre d'étudiants inscrits au droit?

(Lockyer) Soixante-treize l'an passé. Cette année on sera dans les environs de 80.

(Bourque) Quelle est la raison de la création du poste de vice-doyen et quelle est sa charge?

(Lockyer) Nous avons fait des arrangements. M. Yvon Fontaine prend charge d'un certain nombre de dossiers. Les tâches sont partagées. Il m'aide beaucoup.

(Srivastava) Avec le service d'un vice-doyen qui consacre 100% à l'Ecole de droit, jusqu'à quel point c'est important?

(Lockyer) Il complète et améliore l'administration de l'Ecole de droit.

(LeBlanc) Quel est le taux de réussite aux examens du Barreau?

(Lockyer) 95 à 99% de réussite. Cette année, c'est la première fois qu'on a eu un peu de difficultés.

(LeBlanc) Avez-vous des finissants qui ont été refusés? (Lockyer)

Tous ont été admis.

(Lévesque) Est-ce que la bibliothèque de droit fait partie de l'Ecole?

(Lockyer) Je m'excuse de ne pas avoir mentionné la bibliothèque dans mon rapport. A la prochaine réunion, je le ferai.

LA SEANCE EST LEVEE A 12h20.

REPRISE A 13h50.

M. Blanchard remercie les membres de s'être prêtés à la séance de photo.

-13 Ecole de nutrition et d'études familiales

Présentation: Colette Martin.

Quant au projet du Nicaragua, le travail de l'Université de Moncton y est très apprécié.

(LeBlanc) L'augmentation du nombre d'étudiants est intéressante, quelle est votre approche pour recruter?

(Martin) L'Ecole n'a pas changé sa façon de recruter. L'augmentation semble attribuable aux étudiants qui se chargent d'en recruter d'autres.

-14 Ecole des sciences infirmières

Présentation: Velma Wade.

Corrections:

-A la page 1, Prévisions pour septembre 1985, le total est 202 au lieu de "199";

-A la page 1, le nombre de professeurs est de 11 au lieu de "10".

Madame Wade souhaiterait que plus de professeurs de son école s'adonnent à la recherche, mais les stages accaparent une grande partie de leur temps.

Ceux qui désirent recevoir le rapport du sondage pourront l'obtenir. Il sera envoyé au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

(Bourque) Quelles sont les prévisions des sciences infirmières pour les infirmières qui voudront faire le baccalauréat à temps partiel?

(Wade) On aurait besoin de trois professeurs à plein temps et d'une coordonnatrice à l'Education permanente. Il y a beaucoup de pression faite auprès des professeurs des sciences infirmières. Il y a plusieurs problèmes qui nous empêchent de répondre aux demandes de l'Education permanente. Nous avons de sérieuses difficultés à recruter des professeurs détenant la maîtrise. Il faut aller du côté du Québec.

(Waltz) Quelle est la proportion professeur-étudiant? Tous les gradués ont-ils réussis les examens nationaux?

(Wade) Je n'ai pas les chiffres. Nous atteignons la moyenne nationale; nous nous comparons très bien avec les autres écoles.

(Ross) Et si ce que vous dites se réalise, ce sera une grosse tâche. Si l'on s'adresse à 3000 infirmières francophones, il faudra que ce coordonnateur soit bien équipé. Est-ce que l'Université fera des démarches?

(Wade) Il y a un début de discussion en collaboration avec la directrice de l'Education permanente et le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

(LeBlanc) L'accréditation des sciences infirmières au Canada, qu'en est-il?

(Wade) Il s'agit d'un questionnaire qui demande à l'Ecole de préparer les visites. Mais avant ces visites, on a un travail à faire.

(Srivastava) L'accréditation est-elle sur une base volontaire ou est-elle obligatoire?

(Wade) Sur une base volontaire. (Bouchard) Qui donne les accréditations?

(Wade) L'Association canadienne des écoles universitaires du nursing dont nous faisons partie. Il s'agit d'un comité d'universitaires avec une représentation des infirmières du Canada et du public.

-15 Bibliothèque Champlain

Présentation: Albert Lévesque.

Il se dit satisfait des sommes allouées pour répondre aux besoins. On devra essayer d'obtenir des fonds. Il précise qu'il s'attend de recevoir un rapport intérimaire de la firme de consultants Beckman Associates Inc.

(St-Amand) A l'annexe I, les questions de recherche venant des professeurs ont diminué de 131 à 43, comment expliquez-vous cela? Et concernant l'acquisition de volumes anglais et français, la proportion est égale?

(Lévesque) En ce qui a trait au nombre de questions venant des professeurs, il s'agit de questions extensives. Il n'a pas d'explication concernant la baisse. Peut-être que les professeurs ont moins besoin d'assistance professionnelle.

Votre deuxième question n'est pas nouvelle. 55% de la collection est anglaise tandis que 45% est française. On achète les livres anglais parce que les français ne sont pas encore parus.

(Wade) Est-ce que quelqu'un s'occupe de vérifier si le manuel existe en français?

(Lévesque) On vérifie pour les manuels mais on ne peut vérifier pour tous les volumes.

-16 Education permanente

Présentation: Lorraine Y. Bourque.

Elle précise que son rapport a été préparé en collaboration avec les directeurs des trois Centres.

A la question "Doit-on oui ou non offrir le B.Sc.Inf. à temps partiel?", elle répond que s'il n'y a pas de coordonnateur, ils ne pourront le faire.

Une des questions de l'étude menée par Marie-Thérèse Séguin, demandait ce qui incitait les gens à suivre des cours à l'Education permanente. 70 à 74% indiquait "en fonction de leur carrière".

(Ross) A la question posée en page 2: "Doit-on oui ou non offrir le B.Sc.Inf. à temps partiel?" Pour lui, la réponse est évidente. Qu'est-ce que vous attendez du Sénat?

(Bourque) Si le Sénat donnait une indication que ce programme devrait se poursuivre, si c'est une priorité pour l'Université de Moncton.

(LeBlanc) L'Education permanente s'autofinance et a beaucoup de liberté à développer différents programmes. Y aurait-il possibilité d'autofinancer ce projet?

(Bourque) Il s'autofinance à long terme, mais à chaque année, on devrait avoir une politique pour que le projet soit pour au moins une période de cinq ans.

(Vienneau) Concernant la formation continue des enseignants, y aura-t-il une orientation nouvelle pour répondre au besoin réel?

(Bourque) Si la CESPМ reconnaît que les besoins sont réels, elle pense que du côté éducation, la formule rendrait service à l'Education permanente.

(Weil) Il y a très peu de cours non crédités au CUS et CUSLM. Comment cela?

(Bourque) Il y a depuis quelques années une tentative d'offrir ces dits cours. Auparavant, l'on n'offrait aucun cours non crédité au CUS et CUSLM.

-17 Faculté des sciences sociales

Présentation: Léandre Desjardins.

Il s'agit, selon lui, d'un rapport pour lesquels les paramètres manquaient. Il se questionne sur l'utilité du rapport annuel.

(Président) Il est bien clair que chacun a sorti les points saillants qui ne font pas l'objet de recommandation, mais plutôt de matière à réflexion. Telle ou telle rubrique peut être amenée à l'ordre du jour, c'est là qu'on devrait trouver une suite.

(Vienneau) Quelles sont les suites que vous proposez?

(Desjardins) Que par quelques paramètres ou mécanismes que ce soit, ces points reviennent et soient discutés au Sénat.

Concernant le rapport du CUSLM, M. le Président demande qu'il soit étudié à la prochaine réunion en même temps que celui de la Faculté des études supérieures et de la recherche et le supplément de l'Ecole de droit.

## 9. AFFAIRES NOUVELLES

### 9.1 Lettre de Sadek Eid (Annexe C)

Les interventions en faveur de la création d'une école de génie détachée sont faites par Messieurs Srivastava et Ross.

#### PROPOSITION

Après quoi il est proposé par Victor Ross et appuyé par Auréa Cormier

"Que le Sénat académique recommande au Conseil des gouverneurs d'accorder à l'Ecole de génie le statut d'école détachée."

(Lapierre) La question de principe est importante. Il n'a pas eu le temps de consulter le document. Il ne lui serait pas possible de voter à ce moment.

(Waltz) Il se sent incapable de porter un jugement valable. Il exigerait que ce soit porté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

(Weil) La question est importante et elle mérite un débat de fond. Il rappelle aux sénateurs que le 29 mai, la recommandation 5.9 avait été adoptée.

(St-Amand) Il sent qu'il y a une tension à l'intérieur de la Faculté. Ne serait-il pas possible au Comité sur la restructuration qui vient de terminer son mandat de nous faire connaître le problème? La préparation devrait être faite pour la prochaine réunion avec un représentant du Comité pour qu'il donne son point de vue.



9.4 Statistiques sur la répartition des notes des étudiants  
du CUM

M. LeBlanc donne les explications pertinentes. Il s'agit d'un rapport préparé par le vice-rectorat. Un rapport semblable sera fait pour le CUS et le CUSLM.

(Weil) Il y a certainement erreur dans les tableaux. Les tableaux sont très indicatifs de certaines choses, de certains problèmes déjà discutés dans le passé. Le taux de faillite est trop exagéré et le taux de réussite est trop exagéré.

(Desjardins) Il voit l'utilité de ces statistiques. Il constate lorsqu'il doit répondre à une demande de bourse ou qu'il doit écrire une lettre de recommandation. Il cherche l'ensemble qui va préciser la politique sur le campus.

(Vienneau) Le système d'évaluation est le même depuis 1972. Quel objectif poursuit-on?

(Arsenault) C'est un beau travail, mais comment le lire? Peut-être qu'il faudrait penser à la philosophie d'évaluation, avoir une philosophie commune.

(Président) Il est bon de savoir où l'on se situe par rapport aux autres.

(Caron) L'exercice se limite à des constats. Plus tard on devra fixer des objectifs à partir de cet exercice et l'on devra analyser plus en profondeur.

(St-Amand) Certains peuvent apporter les conclusions qu'ils veulent. Le rapport est quantitatif, il faudra ajouter le qualitatif.

(Nowlan) Tous les mêmes codes sont utilisés. Il y a toutes sortes d'interprétation. Nous utilisons tous les mêmes codes, mais l'évaluation n'est pas la même.

(St-Amand) Le colloque sur la pédagogie a apporté une réponse à certains problèmes.

**10. PROCHAINE REUNION**

La prochaine réunion aura lieu le 8 novembre 1985 à 9h au Salon du Chancelier.

M. le Président remercie les membres pour avoir été cléments à son égard. Comme nous entreprenons une nouvelle année académique, il invite les membres à une réception qui aura lieu immédiatement après la clôture de la réunion.

**11. CLOTURE**

RESOLUTION 17-SAC-850829

Il est proposé par Narendra Srivastava

"Que la séance soit levée."

Vote

unanime

ADOPTE.

Il est 16h10.

Contresigné le \_\_\_\_\_

Louis-Philippe Blanchard,  
président

Gilles Long, secrétaire